



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 130069

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les problématiques de célibat, d'isolement et de suicide en milieu agricole. Il lui demande de lui faire connaître les statistiques actuelles et d'en faire une analyse comparée au sein de la société française et de lancer une réflexion sur les remèdes à apporter à une telle solution.

Texte de la réponse

Les causes du suicide sont le plus souvent multiples, sociales, économiques, professionnelles et individuelles. Elles peuvent et doivent être traitées. Le Gouvernement s'y emploie dans le cadre du programme national d'actions contre le suicide 2010-2014. Le Ministre de l'Agriculture a ainsi souhaité qu'une attention particulière soit portée aux populations agricoles et a engagé l'Institut de Veille Sanitaire, en lien avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), à mettre en place un système de surveillance des suicides selon l'activité professionnelle exercée afin de quantifier ces suicides, de les décrire par catégories socio-professionnelles et d'en suivre l'évolution temporelle. Il s'agit d'améliorer la qualité des données et le suivi des suicides et tentatives de suicides en population générale comme au sein de populations spécifiques et de développer un plan global de prévention des risques psycho-sociaux et de prise en charge des agriculteurs en difficulté. Ce plan a été élaboré en 2011 et confié à la MSA. Il prévoit la mise en place de dispositifs d'écoute pour les agriculteurs en situation de détresse ou d'isolement par un renforcement du partenariat entre les réseaux d'aides à distance spécialisés et la MSA. Il prévoit également le déploiement au sein de chaque caisse de MSA, de cellules pluridisciplinaires regroupant des médecins du travail, des assistantes sociales, des conseillers en prévention des risques professionnels, des psychologues pour aider ces agriculteurs en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130069

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2155

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3770